

**L'hebdomadaire Liberté,
organe central du P.C.A. (1943 – 1957)**

Zoubir CHAOUICHE – RAMDANE*

L'hebdomadaire Liberté (1943 – 1957), organe officiel du parti communiste algérien (PCA) paraissait en langue française à Alger. Le premier numéro est distribué le 1^{er} juillet 1943.

Elle était domiciliée avec son imprimerie au 6, Boulevard Laferrière (aujourd'hui Bd Mohamed KHEMISTI).

Clandestin dès octobre 1955 c'est à dire une année après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, mensuel en 1956, irrégulier en 1957, Liberté atteint des tirages inconnus jusqu'alors en Algérie : 168.000 exemplaires en avril 1948 par exemple.

Caractéristiques du journal

Liberté paraît tous les jeudi de 1943 à 1946 sur 4 pages. Le titre du journal est imprimé en noir. Le journal est régulièrement illustré de quatre à cinq photographies de dessins et quelques fois de caricatures.

La première page est généralement réservée à la politique nationale (liaison permanente entre les événements qui se déroulent en France et ceux d'Algérie).

La deuxième page est le siège de rubriques telles que celles relatives aux Echos à Alger, aux spectacles tandis que la troisième page traite des problèmes spécifiquement algériens tels que ceux des paysans, des ouvriers, des exactions de l'administration et son pendant le caïdat, du rationnement et du ravitaillement des populations.

Quant à la dernière page, elle regroupe les informations de politique internationale avec régulièrement un feuilleton d'un auteur soviétique (ex – U.R.S.S.).

Située toujours en dernière page, une rubrique intitulée « Parole aux peuples libres » traite des pays ayant accédé à l'indépendance et de la lutte de leur peuple pour l'indépendance.

Lors de la crise du papier en 1943 et 1945, Liberté paraît exceptionnellement sur 2 pages. A partir de 1946, Liberté augmente le

(*) Enseignant – Chercheur à la Faculté de Sciences politiques et d'Information de l'Université d'Alger.

nombre de pages. Elle passe à 6 pages et introduit en conséquence de nouvelles rubriques.

Ainsi de nombreux reportages suffisamment documentés et illustrés feront leur apparition dans les pages supplémentaires du journal. Ils seront particulièrement consacrés aux conditions de vie des Algériens et aux travailleurs des « usines et des chantiers ». De plus une rubrique d'information est consacrée aux habitants des douars et des villages, rubrique où est mis en évidence les difficultés auxquelles se heurte le paysan face à l'administration coloniale. Les photographies illustrant les articles du journal sont légendées aussi bien en langue française qu'en langue arabe.

Une rubrique intitulée « l'Opinion des autres et la nôtre » présente les différentes prises de position des journaux locaux. Par ailleurs, la critique littéraire, cinématographique des chroniques artistiques, musicales trouvent leur place dans les pages du journal ainsi qu'une revue de presse. Enfin, les propos de Garagous permettent à leur auteur de décrire la réalité coloniale tout en restant dans le domaine de la facétie.

L'augmentation du nombre de pages de 4 à 6 en 1946 est accompagnée d'une augmentation du prix du journal qui passe de 3 à 4 F.

En 1947, le titre de l'hebdomadaire subit une légère transformation. Imprimé en noir depuis sa création, le titre sera toujours de même dimension mais de couleur rouge.

En 1950, Liberté introduit pour la première fois la publicité dans ses colonnes qui est d'ailleurs comme elle l'affirme – accordée « parcimonieusement » au journal.

Enfin entre 1950 et 1955 et même jusqu'à sa disparition en 1957, Liberté ne subit dans la forme aucune transformation ou changement.

A propos de Liberté, il est souligné « que chaque numéro comporte des articles historiques, théoriques, politiques, économiques d'une haute tenue. Cette production n'est pas seulement le fait des dirigeants algériens, mais aussi d'auteurs communistes français, chinois, soviétiques etc.

Par rapport aux autres organes politiques du pays, l'ouverture sur les problèmes internationaux est infiniment plus grande, systématiquement émaillée de récits de voyage, de description de l'U.R.S.S. et particulièrement des républiques musulmanes prises en exemple de développement et de solution socialiste aux problèmes nationaux. »¹

Naissance, ligne et évolution politique

Comme de coutume, la présentation de Liberté, hebdomadaire officiel du PCA est faite dans le premier numéro du 1^{er} juillet 1943. Dans un article intitulé « Au service du peuple », Florimond BONTE retrace au moment où la France est occupée par les nazis d'abord l'activité des communistes en

France et en Algérie pour affirmer ensuite que Liberté sera « probe, intègre, dur, lucide, ferme, cordial, généreux. »

(...) « A l'image de ses fondateurs, Liberté sera au service du peuple. Il sera le porte parole du Peuple, de tous les hommes et femmes du peuple quelques que soient leur race et leur religion. »

(...) « La barrière, la ligne de démarcation ne passe plus aujourd'hui entre ceux dits de 'droite' et ceux dits de 'gauche', mais entre ceux qui veulent lutter pour l'indépendance de la France et ceux qui trahissent et se vendent à l'ennemi. »

Liberté, fidèle à la juste politique du PCF met en avant son mot d'ordre : « Union dans l'action, tous face à l'ennemi pour la Guerre Sainte et sacrée de la délivrance. »

A sa naissance sa ligne politique se caractérise par l'unité d'action face à l'ennemi commun qu'est le nazisme.

Liberté sera donc le champion de l'Union.

- A l'extérieur : union internationale de tous les peuples résolus à la lutte sans repos, ni trêve pour la destruction du nazisme.
- A l'intérieur : Union nationale pour la libération de la France et pour le bonheur de son peuple appelé à exercer sa souveraineté complète et à jouir des libertés de la République et de la Démocratie poussées jusqu'à ses conséquences les plus populaires.

Ainsi nous pouvons souligner que dans le premier article de présentation de Liberté il n'est guère fait allusion à la défense des colonisés, à la population algérienne (musulmane). Bien au contraire Liberté s'adresse plus particulièrement aux Européens d'Algérie, aux Français afin d'abattre l'ennemi commun qui n'est autre que le fascisme et le nazisme.

La seule idée, chère aux communistes d'ailleurs, qui sera souvent développé dans tous les articles est celle émise par Maurice THOREZ en 1939 sur la « nation en formation ».

Il est d'ailleurs souligné toujours dans le même article de présentation que Liberté « sera le porte parole du Peuple, de tous les hommes et femmes du peuple quelles que soient leur race et leur religion ».

Par ailleurs, si l'on en croit Jean CRISTOFOL (député de Marseille), la parution du premier numéro de Liberté a eu un retentissant succès à Alger, Oran, Constantine, au Maroc et en Tunisie et auprès des « petits et moyens colons » qui ont dit « voilà notre journal ».

(...) « Ce succès est le signe d'une confiance grandissante à l'égard de ceux qui ont lutté malgré la terreur fasciste, qui ont montré, par leur explication que le communisme ce n'est pas l'exaction, l'obscurantisme, mais la phrase qui montre le chemin de la lutte contre la barbarie pour la civilisation, pour la démocratie, pour la fraternité et les dignes de ce

nom, pour la conquête d'une vie meilleure, pour une France et un EMPIRE² heureux, libre et indépendants ».

Enfin, l'auteur s'adresse aux « Peuples³ d'Algérie, de toutes races et de toutes confessions » en ces termes : « On vous a calomnié en vous prêtant des sentiments anti-républicains ; c'était pour mieux vous duper, vous imposer une politique contraire à vos aspirations mais conforme aux intérêts solides de quelques privilégiés dont le patriotisme ne dépasse pas le niveau de leur fortune »⁴

Liberté : une arme de combat et d'Union dans le cadre de l'Empire

L'hebdomadaire est présenté comme « une arme de combat ». Il est notamment affirmé qu'« au front nos soldats ont des fusils, des canons, des tanks et des avions pour combattre l'ennemi fasciste. A l'arrière, l'arme essentielle c'est la presse lorsqu'elle est indépendante et libre. »

Un semestre après le lancement du premier numéro de Liberté Florimond BONTE fait l'historique du journal sans pour autant nous éclairer sur les buts assignés par le parti au nouveau hebdomadaire algérien. Dans un article intitulé « les six mois de Liberté », BONTE souligne qu'« il y a six mois nous étions penchés sur le marbre où s'étalait en caractère de plombs le premier numéro de Liberté. »

« Nous avons devant les yeux les épreuves. Nous sentions l'odeur de l'encre. Nous pensions à l'Humanité clandestine, celle qu'au péril de leur vie là bas sur la terre de France, malgré la Gestapo et les traîtres de Vichy, rédigeaient, impriment et diffusaient des militants héroïques. »

Liberté était fondé. Son nom allait retentir dans toutes l'Afrique du Nord (...), que de démarches il avait fallu entreprendre pour obtenir enfin l'autorisation de sa parution.

« Libérés de la prison, le 5 février, il avait fallu près de 6 mois. Entre temps, nous avons été réduits à des tracts illégaux, à des écrits à des inscriptions faites à la craie sur les murs, à la propagande orale, à des apéritifs de l'honneur, à des réunions privées. »

« Enfin Liberté paraissait (...), le succès de Liberté est dû à ce que malgré ses faiblesses il a su exprimer la volonté du peuple et servir le peuple. »

« Liberté s'efforcera de se montrer digne de la confiance du Grand PCF, digne de la confiance de ses lecteurs, digne de la confiance de toutes les populations de l'Afrique du Nord. »

En ce qui concerne le problème de l'émancipation des peuples colonisés, Liberté souligne dans le même article que dans « le cadre de l'Empire, il est mené une politique d'union totale de la France, des territoires d'outre mer par la compréhension et la satisfaction des légitimes aspirations des

populations d'Afrique du Nord ». En outre Liberté « défend des millions d'Arabes et de Berbères contre les abus scandaleux des caïds et des fonctionnaires des contrôles civils et contre l'impitoyable exploitation des grands féodaux qui font haïr la France ».

Le premier anniversaire de la parution de Liberté est signalé dans un article collectif signé « La Délégation du Comité central du PCF en Afrique du Nord ». Il est notamment affirmé que Liberté est resté fidèle à la mission qu'il s'était tracé « Unir les populations d'outre – mer, sans distinction de race et de religion, pour l'aide à la bataille du peuple de France, impulser sans cesse l'effort de guerre. »⁵

A cet effet, les rapports d'un sous-préfet (Bougie) soulignent d'une part que « le journal Liberté se vend dans les centres, surtout acheté par les indigènes. » et que d'autre part : « Liberté et Egalité attaquent violemment l'Autorité. Il nous paraît dangereux pour le pays de laisser continuer de pareilles campagnes. »⁶

A la veille de la libération de la France, l'équipe qui dirigeait le journal Liberté à partir d'Alger avec à sa tête Florimond BONTE rentre en France. Le départ des communistes entraînera quelques modifications dans l'organisation de l'hebdomadaire.

A cette occasion, Roger GARAUDY fait le portrait de celui qui pendant quatorze mois fut l'animateur et l'éditorialiste du journal. Sous le titre « Florimond BONTE, l'homme politique, le journaliste, l'auteur rend hommage à celui qui a su faire de Liberté un journal digne de la glorieuse Humanité digne de notre parti communiste, digne de la France renaissante. »

Pour le 2^{ème} anniversaire de la fondation de l'hebdomadaire (qui a lieu après le soulèvement populaire du mois de mai 1945), la Délégation du CC du PCF en Afrique du Nord rappelle à ses lecteurs les conditions dans lesquelles naquit le journal et ce « grâce à l'initiative de 27 députés communistes otages de Vichy, rescapés de Maison Carrée. »

Son programme politique est resté inchangé : « Vérité, justice, fermeté ». La présence française en Afrique du Nord est soulignée avec force. Liberté affirme entre autres que les véritables représentants de la France en Afrique du Nord sont « les ouvriers, les petits fonctionnaires (instituteurs, cheminots etc.), les petits colons, frères des ouvriers, les fonctionnaires musulmans et les fellahs ».

En fait, Liberté était l'organe de la délégation française du PCF. « Le journal – ainsi que Joany BERLIOZ devait l'admettre plus tard, dans une lettre confidentielle – était nettement orienté vers les questions françaises et non nord – africaines »⁷

« Henriette NEVEU, comme FEIX, cumulait le poste clé de chef de la section de contrôle des cadres avec celui de directrice de Liberté. T. MALLET fut tour à tour, administrateur de Liberté et chargé des finances du Parti »⁸

Toutefois Liberté joue un rôle considérable sur le plan de la presse, car au moment du lancement de l'hebdomadaire, Alger est une ville « libre » par rapport à une partie de la métropole occupée par les Allemands.

Après la libération de la France, Liberté tente de se définir par rapport aux véritables habitants de l'Algérie.

La libération de la France étant achevée, la lutte contre le fascisme et l'hitlérisme n'étant plus un leitmotiv pour Liberté, ce dernier se tourne désormais vers le « peuple algérien ». Ce changement est essentiellement motivé par le fait que le journal désire garder la même audience et surtout maintenir un tirage conséquent à la période 1943 - 1945.

Une nouvelle ligne politique est imprimée en effet au journal par la direction du PCA. « Aujourd'hui, toujours guidé par les idées généreuses et raisonnables qui animent les communistes, Liberté est le défenseur de l'ouvrier, du fellah, du petit commerçant, du petit colon, de l'intellectuel ».

La théorie de la « nation en formation »⁹, étant la trame de fond de tous les articles du journal, Liberté essaiera de se définir par rapport aux « habitants de l'Algérie ».

Enfin Liberté souligne régulièrement que les Algériens (Européens et musulmans bien sûr) doivent diriger eux-mêmes leur pays en chassant « les seigneurs de la colonisation impérialiste qui le pillent et le minent. »

Lançant une souscription à la fin de l'année 1946, Liberté rappelle aux lecteurs qu'il est « au service de la démocratie et de la liberté, contre le colonialisme et la réaction, contre les trusts et ses agents ». Liberté « travaille sans relâche à l'union des Algériens, sans distinction de race et de religion, dans la lutte contre le colonialisme et pour la collaboration fraternelle avec la classe ouvrière et le peuple de France ».

A propos de Liberté Henri ALLEG souligne que le gouverneur général CHATAIGNEAU a dit : « vous avez fait quelque chose d'extraordinaire en Algérie, vous avez créé une opinion publique. Avant le caïd et le colon pouvaient faire ce qu'ils voulaient en Algérie. Mais à partir du moment où il y a eu un journal communiste en Algérie, ces choses là ont commencé à changer. On dénonçait de façon très concrète, chaque semaine, les aspects les plus pourris du colonialisme. »¹⁰

Au 10^{ème} anniversaire de la fondation du journal Liberté (1953) qui coïncide d'ailleurs avec la sortie du 500^{ème} numéro, l'hebdomadaire nous fournit d'importants renseignements sur « la vie » même du journal.

Ahmed AKKACHE, secrétaire du PCA et rédacteur en chef de Liberté souligne que l'action du journal a été spécialement orientée dans la « lutte contre l'hitlérisme, la lutte contre le complot fasciste du 8 mai 1945, dans la bataille pour l'amnistie aux détenus politiques musulmans, les luttes populaires contre le colonialisme, dans les grèves revendicatives et dans les campagnes pour la paix ».

Quant à la série d'articles parue au courant du mois de juillet, elle ne laisse filtrer aucune indication sur le tirage, la diffusion et les abonnements. Un seul fait ayant trait à l'histoire du journal est rapporté dans un des articles. Il s'agit des démarches qu'a dû faire la délégation du PCF pour obtenir l'autorisation de fondation du journal. Nous apprenons, en effet que c'est le 27 mars que la première demande de création eu lieu, demande faite auprès du général CHAMBE, secrétaire à l'Information. Un accord verbal est donné...mais une objection officielle est faite : « Manque de papier » (...) C'est le 14 juin que le Commissariat à l'Information autorise définitivement la publication de Liberté.

La répression contre Liberté¹¹

La première mesure répressive contre l'hebdomadaire Liberté date de juillet 1950. En effet, les rédacteurs Bachir HADJ ALI et Mohamed AKIR sont respectivement condamnés par la Cour d'Alger à 350.000 francs et à 60.000 francs d'amende pour le motif de diffamation des autorités à raison d'articles parus dans le numéro du 4 décembre 1948¹².

Menant une campagne de solidarité avec le peuple tunisien en lutte, Liberté est soumis à partir de 1952 à de nombreuses mesures répressives.

La preuve en est donnée par le nombre de saisies administratives. Ainsi, l'on assiste à la saisie de huit numéros de Liberté pendant la seule année 1952. Par ailleurs, la Cour d'Appel d'Alger condamne le 23 avril 1953, le gérant du journal Liberté à 10 mois de prison et 50.000 francs d'amende par application de l'article 80 du Code pénal pour un article intitulé « Plus jamais 1939 », signé Larbi BOUHALI¹³. Le numéro du 23 février 1952 du journal Liberté provoque trois inculpations chacune dirigée contre l'auteur d'un article différent : KRABA, AKKACHE et MAHMOUDI.

Liberté est soumis au courant de cette année à une « véritable répression policière la plus arbitraire : procès et amendes, saisies quasi permanente, menaces et violences exercées sur la personne de ses diffuseurs, tous les moyens sont mis en branle pour tenter de museler l'hebdomadaire du peuple. »

Le maire de Philippeville (SKIKDA) interdit la vente du numéro de Liberté célébrant la victoire de GIAP à DIEN-BIEN-PHU (mai 1954).

A cette répression organisée, Liberté y répond par des appels successifs aux « Amis lecteurs ». Il leur demande entre autres « de fournir un effort continu, ascendant et efficace consistant en dons, et en abonnements de soutien et de vacances.

Les appels lancés sur les colonnes du journal ne suffisent pas à contrecarrer la répression à laquelle il est soumis de la part des pouvoirs

publics. Liberté cherche donc à multiplier les grandes fêtes populaires annuelles qui ont pour but une propagande en faveur du PCA et un apport financier non négligeable.

Le déclenchement de la guerre de libération en Algérie, permet à l'Administration d'user du subterfuge de la saisie.

Les saisies vont se multiplier entre 1954 et 1955. Au début de février 1955, le sous-préfet de Tizi-Ouzou écrit à son supérieur le préfet d'Alger. « Il est cependant quelques décisions inopportunes à éviter, quelques précautions que nous pourrions utilement prendre et dont l'évolution actuelle souligne chaque jour l'urgence : « La presse depuis Alger-Républicain (le quotidien le plus lu en Kabylie) ou Témoignage-Chrétien jusqu'à Liberté (N° spécial pour les enseignants de janvier 55 adressé sous bande aux instituteurs et professeurs) en passant par les multiples publications dont notre époque foisonne, sème avec une obstination farouche les paroles de haine ou les utopies excitent les esprits. »¹⁴. Ainsi le numéro du 5 mai 1955 est interdit et saisi « avant même son impression ». Le numéro suivant a été empêché de paraître par arrêté préfectoral car « ses articles sont susceptibles de troubler l'ordre public. »

Au mois de juin de la même année, trois numéros sont interdits par le préfet d'Alger arguant toujours du même motif « nature à troubler l'ordre public ».

Compte tenu de toutes les interdictions qui le frappe, Liberté élimine toutes les informations ayant trait à l'Algérie.

Les numéros du 4 et 11 août sont à leur tour empêchés de paraître. Liberté, dans le numéro suivant s'élève contre ces mesures qui « ont creusé un nouveau trou dans les finances du journal. » Il révèle aussi que les deux numéros ne contenaient à l'exclusion de tout autre article ou commentaires que « les textes des interventions faites par Alice SPORTISSE et Jacques DUCLUS à l'Assemblée nationale française, lors du débat sur l'Algérie. Ces textes étaient reproduits au « Journal officiel de la République française ».

Après ces saisies, Liberté lance un ultime appel aux « lecteurs, amis, militants afin de l'aider à vivre, de lui permettre de continuer, contre vents et marées, à jouer son rôle au service de la vérité, au service de l'Algérie ; ce sera une contribution d'importance à la réalisation de l'idéal commun ».

Les numéros de 18, 25 et 31 août 1955, ne paraîtront pas mais aucune explication n'est fournie par le journal sur cette non parution. Deux autres numéros paraîtront au début du mois de septembre, ce sera les derniers numéros de Liberté organe officiel du PCA. D'autres part, Laurent SALIGNAC gérant et Boualem KHALFA rédacteur en chef du journal sont incarcérés et condamnés à de lourdes amendes¹⁵.

Le 23 septembre 1955 en effet est dissous le PCA. Un arrêté du Préfet d'Alger, met sous séquestre « les biens, intérêts et droits du PCA, de Liberté et de l'Algérie Nouvelle El Djazaïr el Djadida. »¹⁶

Liberté paraîtra clandestinement pendant la guerre de libération nationale. Il est mensuel en 1956, irrégulier après. Il paraît sous la forme d'une feuille 21 x 27cm ronéotypée soit sur 2 pages soit sur 4 pages (Une quarantaine de feuilles en tout et pour tout entre 1955 et 1962).

Evolution du tirage, de la diffusion, de l'audience et des abonnements

Après la parution du premier numéro, Jean CRISTOFOL affirme que Liberté a été accueilli avec enthousiasme par les populations d'Afrique du Nord. Il a été vendu par les kiosques et (les) camarades en quelques heures. Les 25.000 exemplaires ont fondu comme beurre au soleil »

Bien qu'ayant eu à cette époque un tirage important, Liberté, comme d'ailleurs la majorité des périodiques, se heurte au problème de la pénurie de papier.

D'ailleurs, le tirage est fixé à 25.000 exemplaires en raison uniquement du manque de papier sur le marché. Autrement Liberté tirerait deux fois plus : cette affirmation est attestée par « le dévouement de nos amis et par la sympathie des masses ».

Afin de « diffuser cette arme de combat » Liberté engage la « bataille du papier ». Une campagne de sensibilisation au problème de la pénurie de papier est menée auprès des lecteurs. « L'obstacle du manque de papier doit être surmonté » affirme-t-on dans les colonnes du journal. « C'est une bataille à gagner. Pour la gagner nous comptons sur vous, populations d'Afrique du Nord. Aidez-nous, groupez-vous autour de Liberté, extériorisez vos sentiments, affirmez votre amitié pour obtenir des pouvoirs publics que vous ayez tous votre journal de combat. »

Enfin Liberté suggère à ses lecteurs « des lectures collectives » pour compenser l'insuffisance du tirage.

Un mois après la fondation du journal le problème du manque de papier reste entier. Jean CRISTOFOL va de nouveau réclamer une augmentation du contingent de papier alloué jusqu'ici au journal.

L'article est intéressant à plus d'un titre, car l'auteur justifie, chiffres à l'appui la demande d'augmentation en papier présentée publiquement à l'administration.

Ainsi, il nous est possible de savoir que « le rythme des abonnements se maintient ferme aux environs de 100 par jour et que du 30 juillet au 4 août 1943, 500 nouveaux abonnés ont été enregistrés portant à 5500 le nombre des abonnés pour le numéro 6.

D'autre part, l'abonnement ne se fait pas uniquement par poste pour Liberté. Il se trouve aussi que le portage à domicile est souvent utilisé, car il est affirmé qu'au chiffre des 6000 abonnés « il convient d'ajouter ce que nous appellerons les abonnés au numéro c'est-à-dire le service de 4000 exemplaires environ aux personnes qui demandent que Liberté leur soit porté à domicile par nos amis.

« Pour faire le service à nos abonnés et satisfaire les demandes d'augmentation pressantes il nous faut, cette semaine tirer à plus de 40.000 exemplaires. »

Des précisions sont fournies sur le nombre de journaux effectivement mis en vente, sur la demande éventuelle et enfin sur les lieux où cette demande se fait de plus en plus insistante.

L'exemple ci-dessous permet de donner une vue d'ensemble sur les différentes opérations de diffusion (Tableau I).

LOCALITES	NOMBRE DE JOURNAUX		AUGMENTATION NECESSAIRE	%
	ACTUELLEMENT FOURNIS	DEMANDES		
ALGER VILLE (Dépositaires)	5 235 exemplaires	6 450	1 215	23.20
ALGER VILLE (Vendeurs)	4 500	7 500	3 000	66.66
ORAN (Dépositaires)	2 900	3 700	800	37.58
ORAN (Vendeurs)	3 900	5 000	1 100	28.20
CONSTANTINE	2 500	3 500	1 000	40
BONE (ANNABA)	750	1 000	250	33.33
SETIF	200	300	100	50
TOTAL ALGERIE	19 985	27 450	7 465	37.35
MAROC	2 035	5 000	2 965	145.70
TUNISIE	1 245	3 000	1 755	140.96
TOTAL AFRIQUE DU NORD	23 265	35 450	12 185	52.37

Tableau I : Répartition de l'offre et de la demande pour les principales villes d'Algérie.

Hebdomadaire LIBERTE

Sources : LIBERTE 1944.

On constate que les principales villes d'Algérie où la concentration d'Européens est la plus importante sont fournies en Liberté et que le Maroc et la Tunisie n'occupent qu'une part minime dans la diffusion du journal.

Par ailleurs Liberté protestera souvent contre « les mesures arbitraires » qui touchent tous les journaux patriotiques et sont une entrave à la liberté de la presse ». Les mesures sont « injustes » car Liberté est le seul grand journal en Algérie à avoir une vente identique à son tirage. Il tire 80.000. De juillet 1943 à la fin avril 1944, il a tiré 2.417.210 exemplaires vendus à compte fermé c'est-à-dire sans possibilité du moindre bouillonnage ».

Les protestations contre la restriction de papier imposée à l'hebdomadaire ne cessent de s'élever dans Liberté. Florimond BONTE, dans un article intitulé « Entrave à Liberté » proteste avec force et énergie, d'autant plus que tous les journaux quotidiens « ternes et sans vie » continuent à paraître sur leur format habituel.

« Quant aux journaux hebdomadaires, ils continuent à paraître sur leur valeur minimum de quatre pages de Liberté car soit ils ont conservé des stocks de papier prélevés sur des quantités supérieures à leurs besoins réels, soit parce que la diminution de leur vente ou ne cause qu'une baisse minime de leur vente ».

En août de la même année, une nouvelle restriction sur le papier aura pour conséquence la diminution du tirage qui d'ailleurs est fixé à 67.600 par le Commissaire de l'Information. Liberté affirmera qu'il a un tirage de 88.600 exemplaires soit près de 25% de moins.

Bien qu'atteignant parfois un tirage de 150.000 exemplaires comme en 1945, Liberté affirme que son tirage n'est limité que par le manque de papier qui lui est distribué parcimonieusement par une Administration routinière, bureaucratique et truffée d'agents vichystes.

Les derniers numéros de Liberté pour 1943 sont riches en renseignements sur le journal et sur son évolution en Afrique du Nord.

Sous le titre, « Liberté est désormais le plus grand organe politique de l'Afrique du Nord », la direction nous fournit quelques chiffres aussi bien sur le tirage de l'hebdomadaire que sur le nombre de ses abonnés.

Avec 25.600 exemplaires et 1027 abonnés au départ, Liberté arrive après seulement cinq mois de parution à doubler son tirage (56.300 exemplaires) et surtout à décupler le nombre de ses abonnés qui passe désormais à 10.962.

Devant faire le bilan, du tirage, de la diffusion et de l'audience de Liberté dans les trois pays d'Afrique du Nord, nous avons choisi de décrire tout d'abord son évolution au Maroc puis en Tunisie, enfin en Algérie car il sera question pour ce dernier pays de répartition géographique et de bien d'autres critères d'analyse.

Les premiers pas de Liberté au Maroc

Liberté semble avoir rencontré un « grand succès » au Maroc si l'on croit l'auteur d'un article paru dans les pages de l'hebdomadaire.

En effet, 6 mois après sa fondation Liberté était distribué dans 118 villes et localités contre 76 au début de sa fondation en juillet. En outre, 5090 exemplaires étaient vendus par les dépositaires contre 2035 à ses débuts. Enfin, Liberté compte pas moins de 2690 abonnés contre 1054 en juillet. Au total Liberté distribuait 7780 exemplaires à la fin de 1943 au Maroc contre 3089 au mois d'août de la même année.

Au Maroc, Liberté est distribué aussi bien par les messageries Hachette que par les dépositaires « qui accroissent leurs commandes dans des proportions considérables ». Ainsi pour la ville de Casablanca le nombre d'exemplaires demandés passe de 600 à 2560 tandis que pour Fès le nombre passe de 150 à 600 exemplaires.

Enfin des villes comme Marrakech, Rabat, Mekhnès, Port Lyautey (Kenitra), Oujda voient leur demande passer de 100 à 150 exemplaires,

En Tunisie, Liberté est en concurrence avec l'organe du PCT : l'Avenir social.

L'hebdomadaire politique de l'Afrique du Nord, Liberté est diffusé en Tunisie où sa « situation est stationnaire ». L'évolution de Liberté en Tunisie est la même que pour le Maroc à quelques exceptions près : la répartition géographique par ville n'est pas mentionnée, les chiffres sur la vente à la criée qui témoignent de l'impact sur la population et du militantisme des sympathisants ne sont pas fournis.

A la fin décembre 1943, Liberté est diffusé dans 53 localités et villes contre 24 au mois d'août de la même année. Quant aux dépositaires, ils ont écoulés 2185 exemplaires contre 1245. Enfin Liberté dispose de 367 abonnés contre 174.

Les chiffres font apparaître une progression importante – presque du simple au double mais aussi importante qu'elle soit, la progression ne peut être qualifiée de satisfaisante. Il convient de noter en effet – comme pour le Maroc – que les demandes n'ont été satisfaites qu'au mois de novembre. Or ces demandes satisfaites, on constate que depuis deux mois le nombre d'exemplaires expédiés en Tunisie demeure dans l'ensemble stationnaire.

« L'effort principal a été fait en dehors de l'établissement de dépositaires nouveaux par nos amis de Tunis, Sfax, Ferryville (Menzel-Bourguiba) et Sousse. »

Mais les causes d'une diffusion restreinte en Tunisie, le silence relatif à « la vente à la criée » sont dues pour une grande partie à l'existence de l'Avenir Social, organe du Parti communiste tunisien (PCT).

D'ailleurs, Liberté essaye de « gagner de nouveaux lecteurs dans la résidence » en proclamant que les deux journaux se complètent. Liberté essaye de développer son audience en affirmant qu'il est « plus ouvert aux problèmes de politique générale, nationale et internationale, tandis que l'Avenir Social expose plus en détails les questions propres à la Tunisie. En conséquence, tout lecteur de l'Avenir Social peut donc devenir un lecteur de Liberté.

Cette argumentation est valable seulement pour les deux premières années d'existence de Liberté. Après la libération, Liberté traitera beaucoup plus de questions algériennes que d'événements internationaux.

Liberté lance un appel aux camarades de Tunisie « pour qu'ils s'emploient de toutes leur forces à le faire triompher » car ils partagent « notre point de vue ».

Evolution de Liberté en Algérie

1- En Oranie.

C'est dans un article intitulé « développement général moins impétueux qu'au Maroc, mais un bond en avant sera fait dans les semaines à venir » que Liberté nous renseigne sur le tirage global, la diffusion et sa répartition géographique pendant les 6 premiers mois de sa parution.

Liberté est diffusé en décembre 1943 dans 91 villes et localités contre 66 au mois d'août 1943, 6471 exemplaires sont vendus par les dépositaires contre 5900 et qu'enfin Liberté a 1647 abonnés contre 938.

Toutes les villes de l'Oranie sont représentées dans la diffusion de Liberté. Cependant, le chiffre de diffusion pour la ville d'Oran où il y a une forte concentration d'Européens n'est pas mentionné.

En Oranie, Liberté éprouve des difficultés de diffusion. Tout d'abord, il est à noter une diminution d'environ 950 exemplaires, diminution qui a pour cause d'après le journal même : « la maladie d'un dépositaire central et le départ d'un nombre de militaires ».

La seconde raison est liée à l'action des militants du Maroc qui sont plus « persévérants » que ceux de l'Oranie pour faire connaître et recueillir des abonnements à Liberté.

La deuxième constatation qui est de taille situe le problème de la diffusion et de l'audience à sa juste valeur. Il est notamment affirmé qu'« en Oranie la population laborieuse atteint un chiffre plus élevé qu'au Maroc et partout notre journal peut et doit se développer davantage malgré qu'il y ait, malheureusement encore dans cette région, un nombre assez élevé d'analphabètes ».

A titre d'exemple L'auteur nous fournit quelques chiffres sur la diffusion, des renseignements sur le nombre de dépositaires, de la vente à la criée dans certaines villes de l'Oranie.

Nature de la distribution / Villes	« Dépositaires »		« A la criée »		Observations
	Exemplaires mis à sa disposition	Exemplaires placés	Exemplaires mis à leur disposition	Exemplaires placés en fait.	
Arzew					Le dépositaire augmente de 70 exemplaires
Sidi Bel Abbés (Bel Abbés)	500	600			
Colomb-Béchar (Bechar)	30	120			
Mascara					140 exemplaires en plus pour le dépositaire
Mostaganem			500	650	
Orléansville (Al Asnam)			3 900	4 550	
Perrégaux (Mohammadia)			700	800	
Relizane	100	175		100	
Saint Barbe du Tlélat (Tlélat)	60	300			
Tiaret	40	65		80	

Tableau II : Diffusion de Liberté dans quelques villes de l'Oranie.

Source : Liberté

2- Dans l'Algérois.

Dans le département d'Alger 21.561 exemplaires sont diffusés chaque semaine. La diffusion est en augmentation constante surtout dans des grands centres urbains.

166 villes et localités sont représentées contre 139 au mois d'août ; en outre 12.761 exemplaires sont vendus par les dépositaires contre 6950, tandis que 17.000 exemplaires sont vendus à la criée contre 8395. Quant aux abonnés leur nombre est passé de 3447 à 4388 entre le mois d'août 1943 et le mois de décembre de la même année.

Les exemples ne font pas défaut pour signaler ce progrès dans la diffusion. Ainsi « les amis de BOUFARIK, MAISON-CARREE (El-Harrach) et HUSSEIN-DEY ont augmenté la vente de 100 exemplaires.

Par ailleurs, une mention spéciale est attribuée à la section du centre qui passe de 1600 à 2000 et aux camarades de Jean BART et CAP. MATIFOU qui placent au numéro retenu d'avance 450 exemplaires. Quant à ceux d'Alger et sa banlieue, ils ont une clientèle fixe qui est considérée comme des abonnés spéciaux. Ils sont au total 4450 lecteurs dont 1300 pour le Centre et 700 pour le Plateau.

Faut-il croire que cette progression est uniforme à tout le département d'Alger. L'auteur pose une interrogation significative car elle permet de douter de l'audience du journal dans les quartiers à la forte proportion d'Algériens (musulmans). Quoi de plus révélateurs que cette constatation que nous ne trouvons pas mieux de reproduire intégralement :

« Une section du parti est à la traîne : c'est Belcourt. Que faites-vous, camarades de Belcourt ? A quoi pensez-vous ? Croyez-vous que les succès viennent d'eux-mêmes ? Secouez-vous, chers amis. Il n'est pas possible d'admettre que, dans ce secteur de la ville où réside une masse considérable de travailleurs, vous devez faire aussi bien sinon mieux que nos amis de Bab-el Oued (quartier à dominante européenne) qui placent 2200 exemplaires. A quand la compétition Bab-el Oued – Belcourt ? »

Etant conçu comme un hebdomadaire, relevant d'un Parti, la direction rappelle aux « camarades » que la vente de Liberté doit s'étaler et être assurée du mercredi (jour de parution) au dimanche et non pas uniquement au « jour de sortie ».

Les raisons invoquées pour une diffusion étalées sont de deux ordres :

- diffuser beaucoup plus d'exemplaires.
- Permet de déterminer l'importance du contingent de journaux à diffuser la semaine suivante.

3- Dans le Constantinois.

Dans le département de Constantine, la diffusion de Liberté est satisfaisante, bien qu'elle soit légèrement en dessous de celle des deux autres départements.

Ainsi à la fin de l'année 1943, Liberté est représenté dans 105 villes et localités contre 69 au mois d'août de la même année.

Par ailleurs 1984 exemplaires sont vendus par les dépositaires contre 1785 et 5255 à la criée contre 3325. Le nombre d'abonnés a plus que doublé car il est passé de 700 à 1308.

Les éloges de la Direction de Liberté vont bien sûr à la ville de Bône (Annaba) qui en un mois a fait augmenter la diffusion de 1250 exemplaires par semaine. Une augmentation équivalente a été enregistrée pour Sétif, Sidi Mabrouk, Tébessa, Souk-Ahras.

Liberté estime qu'il pénètre de plus en plus dans les foyers des Algériens (musulmans). Il n'en demeure pas moins que le chiffre total de diffusion pour le Constantinois (8547) reste nettement en deçà de celui d'Oran (15.238) et surtout de celui d'Alger (36.635 exemplaires).

La preuve que Liberté a eu beaucoup de mal à s'implanter dans le département de Constantine (activité des partis nationalistes importante) à l'inverse des deux départements d'Algérie. A ce propos, Henriette NEVEU souligne sous le titre : « Propagandistes de la haine ? » que « les régions du constantinois où eurent lieu les graves événements sont celles où les organisations du PC sont les plus faibles, où le rayonnement de notre Liberté est le moins fort » (Liberté 24/5/1945). Les seules villes du constantinois où Liberté a une audience appréciable sont Philippeville (SKIKDA) et Bône (ANNABA), villes à forte concentration d'Européens, fief de la colonisation et où les activités syndicales sont importantes (particulièrement les dockers).

Par ailleurs, Liberté essaye de toucher des régions où le nombre d'ouvriers est important : il oriente sa diffusion vers l'Ouenza par exemple où il y a une industrie d'extraction minière.

	Département d'Oran	Département d'Alger	Alger ville + Banlieue	Département de Constantine	Total Algérie	Maroc	Tunisie	Total Maroc - Tunisie	Total Afrique du Nord
Villes et localités où Liberté est représenté	91	166	x	105	362	118	52	170	532
Exemplaires vendus par les dépositaires	6.471	7.203	5.558	1.984	21.216	5.090	2.185	7.275	28.491
Exemplaires vendus à la cristallisation par les militants	7.120	9.970	7.030	5.255	29.375	x	x	x	29.375
Abonnés	1.647	4.388	2.486	1.308	9.829	2.690	367	3.057	12.886
Totaux	15.238	21.561	15.074	8.547	60.420 ²	7.780	2.552	10.332	70.751 ¹

Tableau III : Bilan général de Liberté en Afrique du Nord à la fin de l'année 1943.

Sources : Liberté

- (1) Le chiffre total de 70.752 est bien supérieur à ce que déclare Liberté à la fin décembre 43 en ce qui concerne le tirage (60.000 exemplaires).
- (2) Par contre le chiffre de 60.420 semble correspondre au chiffre avancé par le journal (diffusion)

Les « Amis de Liberté »

Liberté tente un nouvel effort de réorganisation dans la diffusion. Tout d'abord, les abonnements de 3 mois sont supprimés car ils deviennent de plus en plus rares tandis que les réabonnements seront désormais recouverts à domicile par l'intermédiaire des postes.

Les Amis de Liberté essaye de se structurer à l'image de CDH (Comité de Défense de l'Humanité) des années 1936 afin d'apporter un soutien effectif au journal. Ils préparent aussi une Conférence centrale « afin de coordonner les efforts pour la diffusion, la collecte des fonds nécessaires, et le recrutement des abonnés ».

De plus, ils ont pour mission d'aider au développement de Liberté et d'en assurer éventuellement « la défense contre les agissements des agents de l'ennemi qui n'ont pas encore désarmé ».

Un tirage des plus forts en Afrique du Nord

A la fin de l'année 1944, Liberté atteint des tirages importants : 100.000 exemplaires. Faisant la comparaison avec les périodiques de l'époque, Liberté estime que « jamais en Afrique du Nord, un journal – qu'il soit quotidien, hebdomadaire ou mensuel – n'a connu le tirage de cent mille exemplaires. Actuellement le quotidien le plus fort et qui avait atteint dans ses plus beaux jours le chiffre de 90.000 (l'Echo d'Oran certainement), tire à 56.000 exemplaires. Il a 60 ans d'existence, tandis que Liberté n'a que 16 mois d'existence. »¹⁷

Même le départ au début septembre 1944, des fondateurs de l'hebdomadaire n'a pas eu de conséquences sur la progression du journal bien que « des voix aigres douces se firent entendre : sûrement Liberté va disparaître, du moins il déclinera... » Bien au contraire Liberté n'a pas disparu. Chaque semaine de nouvelles commandes font accroître le tirage de 2000, 3000 quelques fois 4000 exemplaires.

L'Ordonnance du 26 août 1944 sur l'Organisation de la presse française ayant soumis les différentes publications à révéler leur tirage, Liberté fera paraître régulièrement un tableau où sont répertoriées toutes les données utiles à la « connaissance du journal » par l'historien.

A titre d'exemples nous reproduisons deux tableaux indiquant les chiffres de tirage et de diffusion.

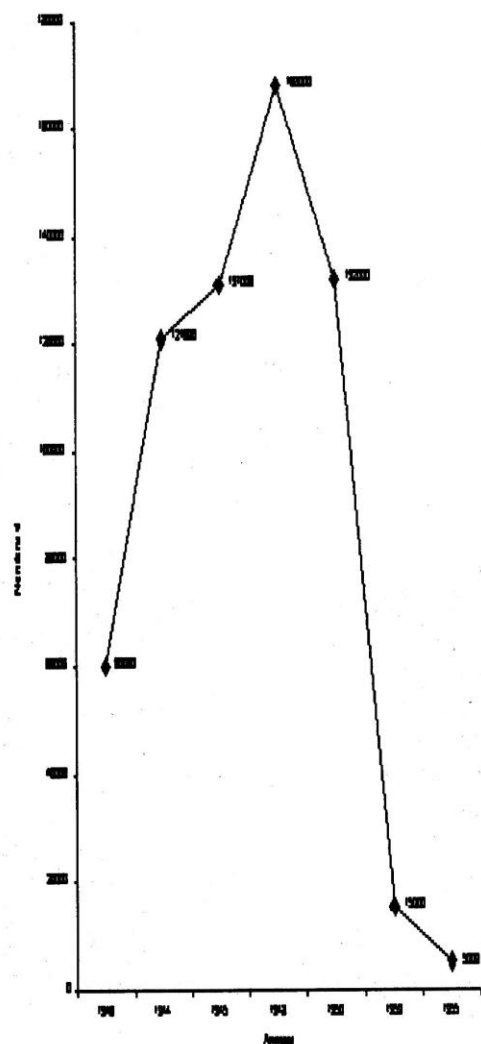
Mode de diffusion	N°75 du 7/12/1944 Nb. d'exemplaires	N°79 du 28/12/1944 Nb. d'exemplaires	Différence	%
Hachette – Dépositaires	24.588	26.600	+ 2.012	8,18
Vendeurs	34.755	37.800	+ 3.045	8,76
Abonnés	17.492	19.368	+ 1.876	10,72
France et Corse	4.200	4.200	/	/
Diffusion au sein des organisations	30.665	32.232	+ 1.567	5,11
Collection	300	300	/	/
Total	112.000	120.500	+ 8.500	7,58

Tableau IV : Tirage et diffusion de Liberté (Décembre 1944).

Sources : Liberté

Périodes / Catégories	Au 30/12/1943		Au 28/12/1944 (1 année après)		%		Observations.
	Unité	Total	Unité	Total	Unité	Total	
Localités où <u>Liberté</u> est diffusé par des vendeurs	63	362	163	571	158,73	57,73	
Localités où <u>Liberté</u> est diffusé par Hachette	299		408		36,54		
Nombre d'exemplaires vendus à la criée à Alger	8.350	26.183	24.000	50.100	187,42	91,34	
Nombre d'exemplaires vendus par Hachette à Alger	17.833		26.100		46,35		
Nombre d'exemplaires vendus par Hachette en Algérie	18.764	21.988	38.500	51.500	105,18	134,21	
Nombre d'exemplaires vendus par les soins de l'organisation	3.224		13.000		303,22		
Abonnés	11.544		20.000		73,25		
Tirage	59.715		121.500		103,46		

Tablica III. Tempo de Publicaçaõ de livros entre 1940 e 1955



Sourse:

- 1- Collection Liberté.
- 2- Bulletin de la presse Musulmane d'Algérie n°16-31 Mai 15-30 déc. 1953 (SLNA)
- 3 -SOURIAU – HOEBRECHT (Christine), la presse Maghrébine Evolution historique, situation en 1965. Organisation et problèmes actuels (Libye, Tunisie, Algerie, Maroc) Thèse de 3^{ème} cycle, 1969, 352p
- 4- JULIEN (Charles – André) : l'Afrique du Nord en marche, nationalismes Musulmans et souveraineté française.Paris, Julliard, 3^{ème} éd, 1972
- 5- SIVAN (Emmanuel) : op. cit
- 6- Annuaire de la Presse et de la Publicité 1945

Liberté lance sa première souscription

Avant d'analyser le lancement de cette souscription, il nous paraît utile de rappeler que « Liberté n'est pas une entreprise commerciale montée pour retirer les bénéfices. A Liberté il n'y a pas de tantièmes et de dividendes distribués aux directeurs et actionnaires. Tout est conservé au journal et c'est précisément ce qui a permis d'en faire le plus bel hebdomadaire politique d'Afrique du Nord ».

A la fin de l'année 1946, Liberté lance un appel « Pour soutenir la presse libre ». Il ouvre pour la première fois une souscription « pour le maintien du journal à 6 pages, pour un journal toujours plus instructif et toujours plus vivant et attrayant ».

La souscription durera plusieurs mois et sera entretenue par de nombreux appels destinés à « l'ami lecteur » parus dans les colonnes du journal.

Le Secrétariat, le Bureau politique du PCA et la région d'Alger se distinguent en versant les premiers la somme de 5000 francs.

Liberté recommande à ses lecteurs de faire circuler les souscriptions, « pas un atelier, pas une usine, pas un douar ne doit être négligé ».

Afin de connaître la composition du Secrétariat du Bureau politique du PCA nous avons choisi de reproduire intégralement la première liste :

- OUZEGANE (Amar)	300 francs
- CABALLERO (Paul)	//
- BOUHALI (Larbi)	//
- DALIBEY (Rachid)	//
- ANGONIN (Elie)	//
- BOUDIAF (Abdelhamid)	//
- DJEMAD (Chérif)	//
- FAYET (Pierre)	//

- KHEFFEF (Ahmed) //
- MAHMOUDI (Ahmed) //
- NEVEU (Henriette) //
- 25 SPORTISSE (Alice) //
- ZANNETTACCI (Nicolas) //

Quant à la composition de la rédaction et de l'administration du journal, elle nous est fournie par la même liste de souscription qui comprend :

- PAPEAU (Jean) 300 francs
- MALLET (Théodore) //
- LAROUÏ (A) //
- DIDIER (Jean) //
- 27 OCULI (Clément) //
- HADJ ALI (Bachir) //
- FOUGERAS (Maurice) //
- 28 GRAZIANI (René) //
- VALERO (Alexandre) //
- 30 PEREZ (Edouard) //
- 31 LATEB (Amar) //
- MEDIONI (Léone) 200 francs
- TRUCHI (Odette) 100 francs
- 32 BOSSARD (Simone) //
- 33 ROSE (Renée) //
- 34 LAGUERRE (Roger) //

Les membres du Secrétariat et du Bureau politique participent souvent à la rédaction d'articles pour Liberté. Aussi sur un total de 29 personnes, 10 seulement sont algériens (musulmans) soit 34% environs. D'autre part, seulement 3 algériens (musulmans) font partie de l'administration - rédaction sur un nombre total de 16 personnes.

A partir de 1948, le tirage décroît régulièrement jusqu'à poser avec la répression des années 1953 - 1954 de sérieux problèmes de simple réapparition. Le tirage tomba d'un tiers au cours des dix premiers mois de la guerre de libération (celui d'El-D'azaïr el D'adida en revanche restait stable¹⁸. Une partie importante des lecteurs se reportent sur le quotidien Alger-Républicain¹⁹. Ces chiffres très significatifs permettent de douter de l'affirmation faite par Liberté : « une rédaction populaire ».

Une rédaction populaire

Liberté se veut le journal du peuple car ses rédacteurs ce sont les fellahs, les khamès, les ouvriers, les intellectuels qui chaque semaine, lui communiquent leurs revendications, leurs aspirations. Ses diffuseurs, ses propagandistes, ce sont ces mêmes hommes dont l'esprit de sacrifice est sans égal.

A coté des rédacteurs anonymes, Léon FEIX, Amar OUZEGANE, Henriette NEVEU, Paul ESTORGES, Nicolas ZANNETTACI participent régulièrement à la rédaction. Bien des fois Liberté saisi l'occasion pour rendre hommage au « travail de ses dizaines de rédacteurs anonymes, disséminés à travers le pays, l'ardeur de ces centaines de diffuseurs infatigables et l'aide sans réserve de ses milliers de lecteurs et d'amis et ceci afin de souligner son caractère de « journal national algérien, celui de l'union des ouvriers, des paysans, des intellectuels en lutte contre l'oppression pour de meilleures conditions de vie ».

Liberté peut être considéré comme un organe anti-colonialiste (en accord avec la doctrine du PCF – PCA), car il apporte un soutien à la cause des Algériens (musulmans) dans leur lutte constante contre l'Administration coloniale.

Périodes / Fonctions	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Directeurs			Joany BERLIOZ	Henriette NEVEU		
Rédacteur en Chef			Henriette NEVEU	Jean PAPEAU		Bachir HADJ ALI
Rédacteur						
Administration						

Périodes / Fonctions	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Directeurs	NEVEU et PAPEAU cessent de collaborer à la presse						
Rédacteur en Chef	Bachir HADJ ALI	Bachir HADJ ALI	Ahmed AKKA CHE				
Rédacteur.							
Administration							

Tableau VII : Composition du personnel de Liberté entre 1943 et 1955.

Source : Liberté

Liberté est très lu par les Algériens (musulmans) quelle que soit leur situation sociale. Il atteignit des tirages inconnus jusqu'alors en Algérie : 168.000 exemplaires en 1948, mais l'augmentation du tirage gagnait beaucoup plus sur les éléments européens que sur les Algériens (musulmans).

Il lui arrivait même de faire paraître occasionnellement une édition oranaise (à l'occasion d'élection par exemple).

Avec 13 ans de parution régulière, Liberté est entré dans l'histoire de la presse d'Algérie.

Notes :

- (1) DJEBBAR (Abdelhamid), La question nationale et coloniale et le mouvement communiste. Le cas de l'Algérie. Le PCA et mouvement nationaliste de 1935 à 1956. Thèse d'Etat en Sciences politiques, Grenoble, 1975.
- (2) En lettres majuscules dans le texte.
- (3) Notons le pluriel.
- (4) Liberté du 8 juillet 1943.
- (5) En caractères majuscules dans le texte.
- (6) PAILLAT (Claude), Vingt temps qui déchirèrent la France, tome 1, Le guêpier (1945-1953) .Ed. Laffont, Paris, 1969, p.60. (Rapport du 16/8/1944 et du 16/11/1944).
- (7) Lettre de BERLIOZ (Alger) au CC du PCF (Paris), 12/9/1944, Archives Marty, citée par SIVAN (Emmanuel), Communisme et nationalisme en Algérie (1920-1962), FNSP, 1976, 262p.
- (8) Résolution d'organisation, Archives Marty, Liberté 9/11/1944, 8/5/1945, 1/1/1948, Alger – Républicain 5/3/1946. et SIVAN (Emmanuel) op.cit
- (9) Discours de Maurice THOREZ en février 1939 en Algérie. Brochure d'avril 1939.
- (10) HARRIS (Henri) et de SEDOUY (Alain), Voyage à l'intérieur du Parti communiste, Ed. du Seuil, 1974, p.90 et s.
- (11) Paragraphe largement inspiré de l'étude de COLLOT (Claude), le régime juridique de la presse musulmane en Algérie (1881 – 1962) in Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, Vol XI, N°2, juin 1969, pp 343-405.
- (12) L'arrêt de la Cour d'Alger du 28/7/1950 est confirmé par la Cour de cassation crim. 19/5/1951, Bulletin, 1951, B. 139.
- (13) Alger – Républicain 23/04/1953, Algérie – Libre 23/4/1953.
- (14) PAILLAT (Claude), Vingt ans qui déchirèrent la France, tome 2, la Liquidation (1954-1962), Ed. Robert Laffont, 1969, Paris, pp 164-165.
- (15) KNIGHTLEY (Phillip), le correspondant de guerre, Ed. Flammarion, 1976, 376p.
- (16) J.O.A. 1955, p.2016.
- (17) La comparaison à laquelle se livre Liberté n'a pas tellement de sens car il utilise comme base de comparaison un quotidien l'Echo d'Oran .
- (18) SIVAN (Emmanuel) op.cit
- (19) DJEBBAR (Abdelhamid) op.cit

Bibliographie

- 1- Collection Liberté 1943 – 1958, Bibliothèque nationale Versailles, Bibliothèque de la Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) Nanterre, Institut Maurice THOREZ, Paris.

- 2- KAYSER (Jacques), l'historien et la presse, in Revue historique tome 218, 1957, p. 284 – 309.
 - 3- AGERON (Charles – Robert), L'opinion française face à la question algérienne de 1945 à 1962 (étude de sondage) in Cahier de l'Institut d'Histoire de la Presse et de l'Opinion (année universitaire 1974 – 1975), n°3, Université François RABELAIS, Tours, p. 225 et s.
 - 4- LEVY (Claude) et MICHEL (Henri), BELLANGER (Claude), TERROU (Fernand), Histoire générale de la presse de 1940 à 1958, PUF, Paris, 1975, 486 p.
 - 5- DUNAN (Y), La vie politique à Alger en 1940 – 1944, Paris, LGDJ, p.296.
 - 6- ROSSIGNOL (Pierre), Les partis politiques musulmans en Algérie de leur origine au 1^{er} Novembre 1954. Thèse, Paris, 1962.
 - 7- AGERON (Charles – Robert), Histoire de l'Algérie contemporaine (1830 à 1973), 5^{ème} éd, Paris, PUF, 1974, Coll. Que sais-je ? n° 400, p.79.
 - 8- LETOURNEAU (Roger), Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane de 1920 à 1961, Paris, éd. A. Colin.
 - 9- BENKRITLY (Arslan), le Parti communiste et la question algérienne, DES. Faculté de Droit, Paris, 1962.
 - 10- KAYSER (Jacques), Le journal. Etude de morphologie, de méthodologie et de presse comparée. Quito, 1961, 155f. dactylo. Cours professés au CIE. SPAL (Quito. EQUATEUR).
 - 11- Revue algérienne de sciences juridiques économiques et politiques vol IX, n°4, Déc 1972, Alger, p.p. 1089 – 1095. « Quelques éléments bibliographiques pour servir d'approche à l'étude du PCA de 1919 à 1954 ».
-